



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2015 – 17 du 23 juin 2015

Objet : Ouverture d'une ligne de trésorerie

L'an deux mille quinze, le 23 juin, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 16 juin 2015.

Etaient présents :**Membres élus des Collectivités :**

Conseillers Départementaux : Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public, Jean-Pierre Muller

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentants de l'Etat : Préfet du Val d'Oise : Yannick Blanc

Personnalités qualifiées :

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Frédéric Frank, Annick Aubert, Bernard Toublanc

Représentants du personnel : Laure Hermand, titulaire, Hassen Ben Mahmoud, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :**Membres élus des Collectivités :**

Conseillers Départementaux : Gérard Seimbille, Alexandre Pueyo, Jeanne Docteur, Sophie Borgeon

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Jean-Charles Pinchon

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 18

Absents excusés :

Représentants de l'Etat : DRAC : Véronique Chatenay-Dolto

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Val d'Oise
- Dolores Fourrez, Direction de l'Action culturelle du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Directrice Adjointe de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Emmanuelle Evrard, EPCC du Château de La Roche-Guyon, invitée
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 29 JUIN 2015

ARRIVÉE

CONSIDERANT,

- Que l'établissement dispose d'une ligne de trésorerie de 250.000€ jusqu'au 14 juillet 2015,
- Que les difficultés de trésorerie sont structurelles, notamment liées à :
 - l'avance des dépenses d'investissement
 - l'avance de dépenses que l'établissement doit effectuer sur les formations, les salaires de la personne recrutée en CDD pour l'ouverture du Point d'Informations Touristiques (pour le compte de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine)
 - les arriérés de remboursements sur rémunérations du personnel attendus

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, charge le directeur de négocier une ligne de trésorerie avec un établissement bancaire et l'autorise à signer au meilleur taux un nouveau contrat d'ouverture de ligne de trésorerie pour un montant maximum de 250.000€.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 13

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Président de l'E.P.C.C.

Gérard Lambert-Motte

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 29 JUIN 2015

ARRIVÉE

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le